



CRISE SÉCURITAIRE ET VULNÉRABILITÉ AU BURKINA FASO : ANALYSE DE LA SITUATION ET DES BESOINS DES ENFANTS DÉPLACÉS INTERNES (EDI) DANS LA RUE À OUAGADOUGOU ET BOBO DIOULASSO

Siaka GNESSI

CNRST/INSS, Burkina Faso

gnessisiaka@gmail.com

Résumé : Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire marquée par le terrorisme, doublée d'une crise humanitaire marquée par les déplacements forcés des populations à cause des atrocités des groupes armés terroristes. Selon les chiffres officiels de mars 2023, plus de deux millions de Burkinabè sont des personnes déplacées internes (PDI), obligés de vivre dans les centres urbains où elles s'installent. Parmi elles, les enfants représentent une proportion importante. Pour subvenir à leurs besoins essentiels, de nombreux enfants sont amenés à fréquenter les rues. Cet article a pour objectif d'analyser la situation de ces enfants déplacés internes (EDI) en situation de rue ainsi que leurs besoins. Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso à l'aide d'un questionnaire administré à 296 enfants, de vingt (20) entretiens semi-directifs réalisés avec les informateurs clés, auxquels s'ajoutent deux (02) *focus group* avec les enfants. L'analyse et l'interprétation de ces données révèlent que les EDI en situation de rue sont en majorité de sexe masculin, leur nombre est en augmentation tandis que leurs besoins vitaux ne sont pas couverts. Cette situation de vulnérabilité qui caractérise les EDI nécessite une intervention des acteurs de la protection pour contribuer au respect des droits fondamentaux des enfants en contexte de crise.

Mots clés : Burkina Faso ; besoins ; enfants déplacés internes ; terrorisme ; vulnérabilité.

SECURITY CRISIS AND VULNERABILITY IN BURKINA FASO : ANALYSIS OF THE SITUATION AND NEEDS OF INTERNAL DISPLACED CHILDREN (EDI) ON THE STREET IN OUAGADOUGOU AND BOBO DIOULASSO

Abstract : Since 2015, Burkina Faso has faced a security crisis marked by terrorism, coupled with a humanitarian crisis marked by the forced displacement of populations due to the atrocities of armed terrorist groups. According to official figures from March 2023, more than two million Burkinabè are internally displaced people (IDPs), forced to live in the urban centers where they settle. Among them, children represent a significant proportion. To meet their essential needs, many children are forced to frequent the streets. This article aims to analyze the situation of these internally displaced children (EDI) in street situations as well as their needs. Quantitative and qualitative data were collected in the cities of Ouagadougou and Bobo Dioulasso using a questionnaire administered to 296 children, twenty (20) semi-directive interviews conducted with key informants, to which were added two (02) focus group with the children. The analysis and interpretation of this data reveal that the majority of EDI in street situations are male, their number is increasing while their vital needs are not covered. This situation of vulnerability which characterizes EDI requires intervention by protection actors to contribute to respecting the fundamental rights of children in a crisis context.

Keywords : Burkina Faso ; needs ; internally displaced children ; terrorism ; vulnerability.

Introduction

Le Burkina Faso est confronté depuis janvier 2015 à une recrudescence de la violence due aux attaques des groupes armés terroristes et aux conflits intercommunautaires. La quasi-totalité des régions du pays sont touchées. Cette situation a entraîné le déplacement massif des populations de ces régions dont de nombreux enfants vers des localités moins touchées, notamment les centres urbains où elles sont accueillies dans des familles et des sites d'accueil et même par la rue. L'effectif de ces populations déplacées connues sous l'expression « Personnes Déplacées Internes » (PDI), n'a cessé d'augmenter, avec plus de 2 millions de personnes. (Janvier 2023).

Le recensement des enfants et jeunes en situation de rue en 2016¹⁶ dans le pays a comptabilisé 9 313 dont 7 564 garçons et 1749 filles. Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont les plus touchées et comptent respectivement 2 329 et 1 302 enfants et jeunes en situation de rue. Ces données statistiques sur les enfants et jeunes en situation de rue mettent en évidence le caractère urbain et semi-urbain du phénomène. L'avènement du terrorisme a aggravé cette situation à travers le déplacement des populations dont de nombreux enfants, fuyant les localités rurales vers les villes à cause des massacres des groupes terroristes. Selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), les enfants représentent plus de 58% des personnes déplacées (CONASUR, 2023).

Même si le Ministère en charge de l'Action humanitaire ne dispose pas de chiffres officiels sur le nombre d'enfants déplacés internes en situation de rue, il n'en demeure pas moins que nombre d'entre eux sont obligés de fréquenter les rues à la recherche de quoi satisfaire leurs besoins quotidiens essentiels, au regard des conséquences de la crise sécuritaire qui les rend vulnérables.

Ces déplacements forcés provoquent des situations de vulnérabilité chez ces enfants victimes de terrorisme (Gnessi, 2019) et nécessitent des interventions appropriées. Quel sens faut-il donner à la vulnérabilité ? Commençons par dire que cette notion va de pair avec celle de risque. Cette association conceptuelle continue d'intéresser les sciences sociales pour montrer à quel point l'explication de l'une sans l'autre ne saurait être pertinente, surtout dans un contexte mondial actuel marqué par l'apparition de nouveaux risques sociaux, environnementaux, culturels (Ferréol, 2014). Sommes-nous tous vulnérables ? Les philosophes répondront par l'affirmative en soutenant qu'être vulnérable, c'est être capable de recevoir des blessures et que la vulnérabilité s'expérimente dans toute vie humaine sans qu'on ne la souhaite. Paul Valadier (2011) soutient à cet effet que : « *Nous nous sentons vulnérables, parce que nous sommes dépendants. Être affecté ne suppose donc pas seulement une sensibilité, mais une*

¹⁶ Recensement des enfants et jeunes en situation de rue dans les 49 communes urbaines du Burkina Faso (REJSR), monographie nationale, Aout 2017.



relation à des événements qui nous touchent à l'improviste ou au hasard et que nous n'avons pas programmés » (Valadier, 2011, p.201). En liant l'idée de non-reconnaissance à celle de mépris, Axel Honneth (2000) fait comprendre que tout individu ne se sentant pas reconnu en ce qui fonde sa vie, qu'elle soit familiale, sociale, affective ou politique, se sentira méprisé. Ce mépris, qui engendre chez ce dernier des blessures ou des « *pathologies sociales* » selon son expression, ne peut être possible que parce que chacun est vulnérable. La vulnérabilité n'est donc pas une question d'âge, de sexe ou de condition sociale, elle est liée à la condition humaine même.

Vue sous un angle économique, la vulnérabilité est l'une des facettes de la pauvreté. Elle ne se traduit pas seulement par un manque (avoir, savoir, pouvoir) ou par un besoin, mais se réfère au fait d'être sans défense dans une situation d'insécurité et exposé aux différents aléas de la vie (climatiques, maladies, insuffisance de la couverture sociale, manque d'emplois, etc.). La vulnérabilité d'un groupe ou d'un individu est fonction de sa capacité à résister aux chocs exogènes. Une étude¹⁷ de l'Institut national de la Statistique et du Développement (INSD, 2010) note qu'elle dépend de plusieurs facteurs. Ce sont, par exemple, l'effectif et la structure démographique du groupe, le nombre de personnes économiquement actives dans ce groupe, le niveau et la source de revenu, l'investissement humain (niveau d'éducation, état de santé). Il y a aussi la *productibilité potentielle* du groupe et son accessibilité aux facteurs de production, de même que la possibilité d'entreprendre des activités créatrices de richesses.

Dans sa dimension sociale, la vulnérabilité traduit le caractère fragilisé d'une personne ou d'un groupe du fait d'une atteinte physique ou morale. Du fait de cette situation, la personne se trouve dans une insécurité permanente et a besoin nécessairement d'une action spécifique de protection.

Ces définitions de la vulnérabilité touchent les enfants en situation de déplacements forcés, objet de cette recherche. Ceux-ci sont exposés à toutes sortes de risques comme le dit le ministère en charge de la solidarité nationale à travers sa définition de l'enfant vulnérable : « *Une personne de moins de 18 ans, victime ou exposée à des risques sur les plans alimentaire, sanitaire, éducatif, moral, psychologique, matériel, juridique, de logement... nécessitant une protection sociale spéciale ponctuelle ou permanente.* »¹⁸

Cette recherche trouve ses repères dans la sociologie urbaine en tentant de comprendre la vie des enfants déplacés internes (EDI) qui fréquentent la rue, que l'on peut considérer comme des nouveaux acteurs d'un phénomène ancien. L'objectif de

¹⁷ INSD, Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages, Ouagadougou, 2010.

¹⁸ Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, Rapport d'atelier sur la problématique des orphelins et enfants vulnérables, Ouagadougou, 2003, p. 14.

cette recherche est d'analyser la situation et les besoins de ces enfants, en rapport avec la crise sécuritaire et les vulnérabilités qu'elle engendre.

1. Méthodologie de l'étude

Cette étude s'est basée sur une approche participative. Pour ce faire, les différents acteurs intervenant auprès des enfants déplacés internes en situation de rue ont été impliqués. Le dispositif méthodologique a consisté en une revue documentaire et a privilégié les « méthodes mixtes » : les techniques qualitatives et quantitatives. Pour les données quantitatives, compte tenu de la spécificité du groupe cible, seuls les enfants volontaires ont été retenus pour l'enquête. La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule statistique suivante :

$N = Z^2 (pq) / i^2$ avec N : la taille de l'échantillon ; Z : l'écart réduit de 1,96 correspondant à un intervalle de confiance de 95%, p : la prévalence estimée par défaut à 50% ; q : 1-p (50%) ; i : le degré de précision (5%). Ce qui a donné un échantillon de 296 personnes qui ont été enquêtées en utilisant la plateforme KoBotoolbox.

Pour disposer de données qualitatives, nous avons fait recours à des entretiens individuels semi-directifs et à des *focus group*. En termes d'échantillonnage, au niveau de ce volet qualitatif, une taille absolue de l'échantillon ou nombre d'enquêté(e)s n'a pas été fixée. L'échantillonnage s'est fait en prenant en compte les principes de saturation et de diversification (Schaut, 2014, Pirès, 1997). Les enquêtes se sont déroulées auprès des EDI en situation de rue, des acteurs de prise en charge de ces enfants (personnels en charge de l'action humanitaire et de la protection de l'enfant, les responsables d'associations et ONG, les parents des enfants) et d'autres informateurs clés. Vingt entretiens semi-directifs et deux focus group ont été réalisés.

Les zones géographiques concernées par la collecte des données sont Ouagadougou et Bobo Dioulasso qui sont les villes les plus touchées par le phénomène des enfants en situation de rue au Burkina Faso. De plus, ces deux capitales (politique et économique) accueillent une part non négligeable d'enfants déplacés en provenance des régions les plus touchées par le terrorisme au Burkina Faso.

Ces deux types de données collectées (quantitatives et qualitatives) ont été utilisées de façon intégrée et complémentaire (Yin, 2006) en ce sens qu'elles ont permis, comme le dit Greene et al, à conforter, illustrer ou clarifier les résultats d'une méthode par ceux d'une autre (Greene et al, 1989).

Comme le recommande la loi statistique N°36-2021/AN portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina Faso en son chapitre 5 article 34, les données collectées lors de cette étude étant des données à caractère personnelles, elles ont été anonymisées et stockées sur des supports protégés pour éviter les fuites.

2. Résultats et discussion

2.1. Les PDI : qui sont-ils ?



Selon les « Principes directeurs sur le déplacement interne » publiés par l'UNHCR en 1998, les personnes déplacées internes sont : « *des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violation des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État* » (UNHCR, 1998).

La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) entrée en vigueur en 2012 et ratifiée par 25 pays dont le Burkina Faso, offre un cadre juridique visant à protéger les personnes déplacées. Les personnes déplacées internes sont distinguées des réfugiés qui franchissent une frontière internationale. À partir de 2012, le Burkina Faso a accueilli des réfugiés principalement en provenance du Mali (Bardelli, 2018 ; Soukouna, 2020). L'expression « déplacés internes » a vu le jour au Burkina Faso à partir des attaques terroristes. Selon un cadre du ministère en charge de l'Action humanitaire, les premiers déplacés internes ont été enregistrés en 2015 en raison du terrorisme. Les premières régions touchées ont été le Sahel, le Yagha, le Seno et l'Oudalan.

Au total, 2,06 millions de personnes déplacées internes ont été enregistrés par le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) au 31 mars 2023 contre 1,99 million au 28 février 2023, une augmentation de 3%. Comparé à mars 2022, on note une augmentation de 12% du nombre de PDI enregistrés. Les régions du Sud-Ouest, Centre-Ouest, Hauts Bassins et Plateau-Central ont vu une augmentation importante de personnes déplacées internes dans ce mois (CONASUR, 2023).

2.2. Les enfants déplacés internes (EDI)

A la date du 31 mars 2023, sur les 2 062 534 de personnes déplacées internes identifiés selon les données publiées par le SP-CONASUR, 58,50% d'enfants sont dénombrés dont 85,28% (1 029 014) âgés de 0-14 ans. Cette frange de la population se trouve confrontées aux problèmes d'abandon scolaire, de privation de famille, de traite d'enfants, de mendicité, de consommation de stupéfiants et d'absence de perspectives sociales et économiques.

2.3. Les enfants déplacés internes (EDI) en situation de rue

En vue de constater l'ampleur et l'intensité du phénomène des enfants en situation de rue exacerbé par la crise sécuritaire et humanitaire, des équipes d'intervention en rue du Ministère en charge de l'action humanitaire ont mené des séances de sensibilisation en mars 2023 au profit de 7 311 personnes en situation de mendicité dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso dont 4 342 déplacées internes (PDI) mendiante. Parmi ces dernières, les données montrent que le phénomène touche beaucoup plus les enfants. En effet, 65,66% des PDI en situation de

mendicité soit 2/3 sont des enfants, contre 32,27% de femmes et seulement 2,07% d'hommes.

Les enfants en situation de rue, déplacés internes ou pas, cumulent plusieurs types de vulnérabilités dont la principale, celle qui les pousse effectivement dans la rue, demeure la perte de la prise en charge familiale. Naba Jérémie Wangré et AlKassoum Maiga (2008) considèrent que le phénomène est causé par un environnement familial et communautaire déstructuré, de même que Riccardo Lucchini (1993) qui considère qu'un enfant ou un jeune de la rue est un mineur sans protection adéquate qui y a élu domicile. L'UNICEF va dans le même sens en soutenant que le phénomène désigne les enfants en rupture partielle ou totale avec leur milieu familial.

2.4. Profils des enfants enquêtés

Le tableau ci-dessous présente les profils des enfants déplacés internes (EDI) en situation de rue qui ont été enquêtés. Au total, 296 en situation de rue ont été enquêtés au cours de cette étude. En moyenne, les EDI enquêtés ont 13 ans et sont majoritairement composé de garçons (66,9%). Parmi les répondants, 74 % n'ont pas encore 15 ans révolus. Globalement, 40,5 % des EDI interrogés ne savaient ni lire et écrire tandis que 26,7% des répondants affirment avoir suivi des enseignements coraniques. Seulement, 31,8% des EDI enquêtés ont été scolarisés dans une école classique avant de rejoindre la rue.

Tableau 7: Caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées

	Bobo Dioulasso		Ouagadougou		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Sexe						
Garçon	115	75,2	83	58,0	198	66,9
Fille	38	24,8	60	42,0	98	33,1
Groupe d'âge						
Enfants de moins de 10 ans	10	6,5	37	25,9	47	15,9
Enfants de 10 à 14 ans	100	65,4	72	50,3	172	58,1
Enfants de 15 à 17 ans	43	28,1	34	23,8	77	26,0
Age moyen	13		12		13	
Age médian	13		12		13	
Instruction						
Non scolarisé	54	35,3	66	46,2	120	40,5
Ecole formelle	41	26,8	53	37,1	94	31,8
Ecole coranique	55	35,9	24	16,8	79	26,7
Alphabétisation	3	2,0	0	0,0	3	1,0
Total	153	100,0	143	100,0	296	100,0

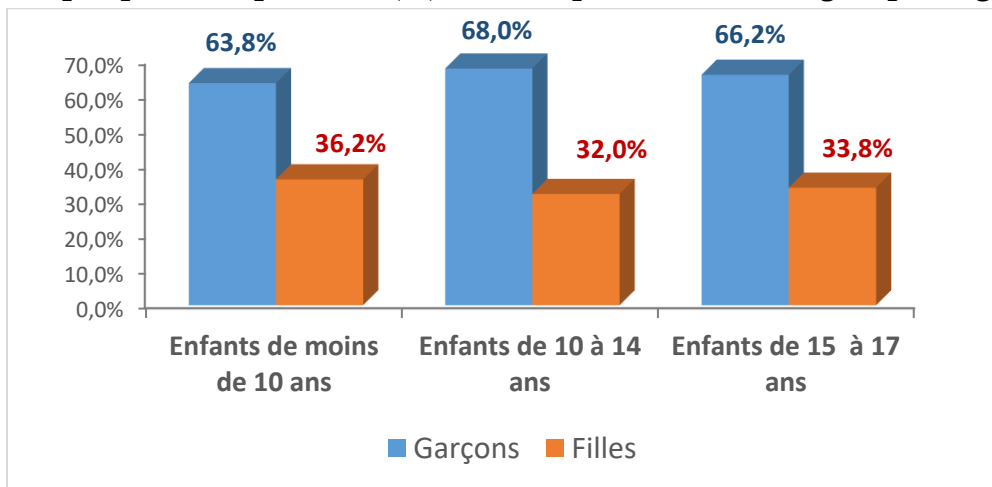
Source : Données d'enquête, mai 2024.

La répartition des EDI en situation de rue enquêtés par groupe d'âges et par sexe montre que les filles ne représentent que seulement le tiers des EDI en situation de rue



enquêtés ; et cela au sein de la population de ces enfants, qu'a l'intérieur des groupes d'âge.

Graphique 1 : Répartition (%) des EDI par sexe selon le groupe d'âge

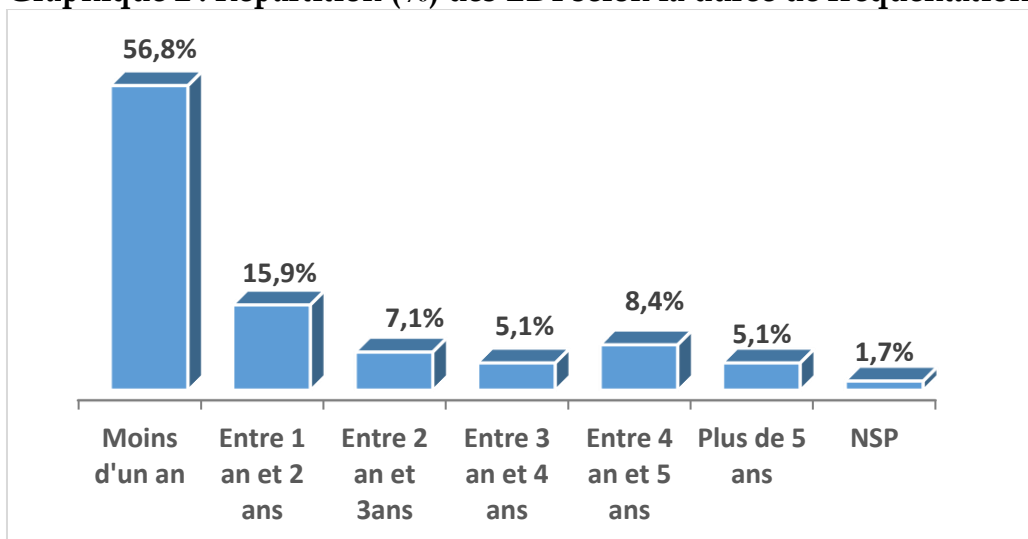


Source : Données d'enquête, mai 2024.

2.5. Durée de fréquentation de la rue

Selon les réponses fournies, la durée de fréquentation de la rue des EDI varie de 0 à plus de 5 ans. La figure ci-dessous montre que dans l'ensemble, plus de la moitié (56,8%) des EDI enquêtés dans les deux villes n'ont pas encore un an dans la rue. Cette situation est sans doute un indicateur d'une augmentation du nombre des EDI dans la rue. Il ressort également de cette étude que 15,9% des EDI rencontrés dans les deux villes ont une durée de fréquentation de la rue comprise entre 1 et 2 ans. Seulement, 5,1% des enfants ont une durée de fréquentation de la rue de plus de 5 ans.

Graphique 2 : Répartition (%) des EDI selon la durée de fréquentation de la rue



Source : Données d'enquête, mai 2024.

3. Provenance des EDI vivant dans la ville de Ouagadougou

Les EDI interrogés dans la ville de Ouagadougou proviennent majoritairement des régions les plus touchées par la crise sécuritaire à savoir : les régions du Sahel

(62,9%), du Nord (14,7%), et du Centre-Nord (12,6%). Lors de ces déplacements, 14% des EDI affirment être séparés de leurs familles.

3.1. Provenance des EDI vivant dans la ville de Bobo Dioulasso

Les EDI interrogés dans la ville de Bobo Dioulasso sont originaires majoritairement des régions des Hauts-Bassins (45,1%) et des deux régions environnantes les touchées par la crise sécuritaire à savoir : la Boucle du Mouhoun (17%) et des Cascades (13,1%).

3.2. Raisons des déplacements internes

Il ressort de cette étude que les attaques des groupes armés constituent la principale cause du déplacement. En effet, 86,5 % des ménages se sont déplacés en raison des nombreuses attaques des groupes armés non identifiés perpétrées dans ces localités. On note cependant qu'un nombre non négligeable d'EDI a été contraints d'effectuer des déplacements préventifs, de peur d'une éventuelle attaque terroriste. Cela concerne environ 8,8% des EDI enquêtés.

Tableau 8 : Raisons des déplacements des EDI

	Bobo Dioulasso		Ouagadougou		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Attaques groupes armés non identifiés	117	76,5	139	97,2	256	86,5
Crise alimentaire	6	3,9	3	2,1	9	3,0
Préventif	25	16,3	1	0,7	26	8,8
Autre raison à préciser	5	3,3	0	0,0	5	1,7
Total	153	100,0	143	100,0	296	100,0

Source : Données d'enquête, mai 2024.

Les propos suivants des enquêtés confirment cette réalité :

« Nous étions tous à Bani, toute ma famille. Un jour des individus sur des motos sont rentrés dans notre village et ont tiré. Ils ont dit aux gens de quitter le village. Mais les gens n'ont pas écouté et ils sont restés. Quelques temps plus tard, quand ils sont revenus, ils ont tiré sur des gens et les ont tués. J'ai des oncles qui ont été tués dans la fusillade. Les gens ont commencé à quitter le village maintenant. Ma famille a décidé de quitter le village. Tout le monde a quitté le village. Nous sommes venus avec les transporteurs. Ce jour-là, nous avons eu la chance d'avoir les cars et on est rentré dedans. Les cars étaient pleins, il n'y avait même pas de



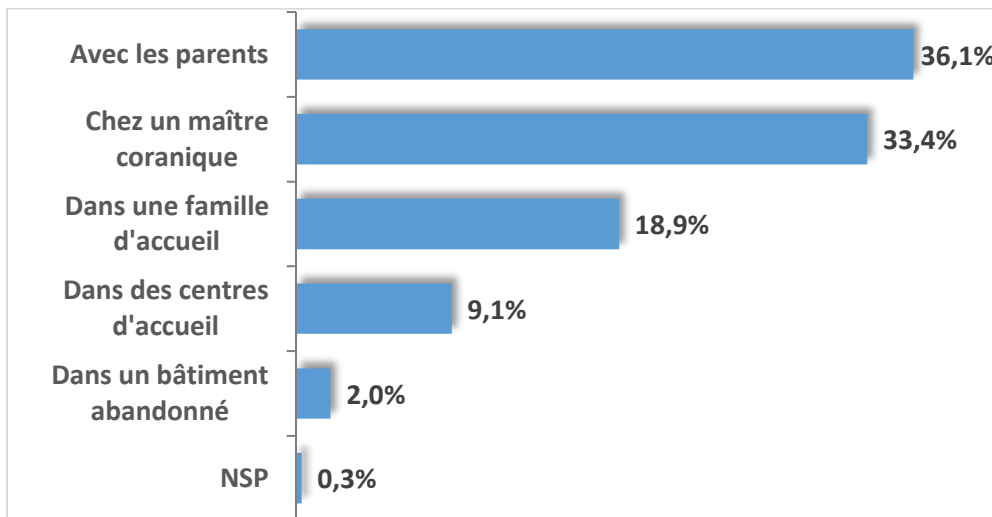
place, on s'est assis les uns sur les autres, moi-même j'étais assise par terre » (ZF, 14 ans, Ouagadougou)

« Quand les terroristes sont venus, ils nous ont rassemblé et nous ont dit de quitter le village d'ici le lendemain. Que sinon, s'ils reviennent nous trouver, ils vont nous tuer. Ils sont venus dans la soirée et le lendemain nous avons fui pour venir à Banfora. Nous sommes venus dans un tricycle. Moi j'ai passé une semaine à Banfora avant de venir à Bobo » (O.B, 15 ans, Bobo Dioulasso).

3.3. Avec qui les EDI vivent-ils ?

La majorité des EDI qui sont dans la rue dorment dans une maison le soir. Ils vivent soit avec leurs parents (36,1%), soit chez un maître coranique (33,4%) ou dans des familles d'accueil (18,9%). Dans des proportions inférieures, les enfants ont évoqué les centres d'accueil (9,1%) ou les habitats précaires comme les bâtiments abandonnés (2%).

Graphique 3 : Répartition (en %) des EDI selon le lieu d'habitation



Source : Données d'enquête, mai 2024.

L'analyse par sexe montre que le sexe du répondant et le lieu d'habitation sont significativement associés. En effet, la grande majorité des filles enquêtées vivent avec leurs familles (70,4% d'entre elles contre 19,2% des garçons). Il ressort également que l'ensemble des enfants vivant chez des maîtres coraniques sont de sexe masculin.

Tableau 9: Répartition (en %) des EDI selon le sexe et le lieu d'habitation

	n	Sexe de l'enfant			Chi2
		Garçons (N=198)	Filles (N=98)	Ensemble (N=296)	
Chez un maître coranique	99	50,0	0,0	33,4	101,6 p<0,001
Dans une famille d'accueil	56	20,7	15,3	18,9	
Dans des centres d'accueil	27	7,1	13,3	9,1	
Dans un bâtiment abandonné	6	2,5	1,0	2,0	
Avec les parents	107	19,2	70,4	36,1	
NSP	1	0,5	0,0	0,3	
Total	296	100,0	100,0	100,0	

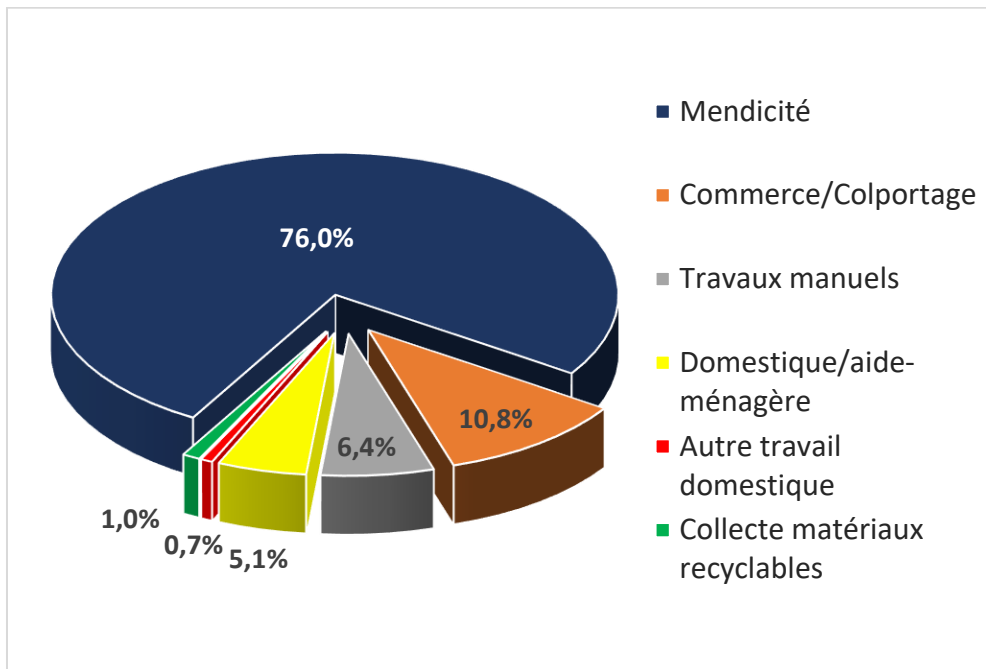
Source : Données d'enquête, mai 2024.

Une fille EDI dans les rues de Ouagadougou affirme :

« Actuellement je vis avec mes grands-parents. Mes parents sont au quartier Tanghin. Depuis que les terroristes sont venus nous chasser de Bani, et qu'on est arrivé à Ouagadougou, il n'y avait pas assez de place pour la famille, nous vivions dans une petite pièce avec mon père, ma mère et les frères et sœurs. Mes oncles qui s'occupaient de mes grands-parents sont allés vers les sites d'orpillage avec leurs épouses, laissant seuls mes grands-parents. Comme ils sont très vieux, ma mère m'a demandé de venir rester auprès d'eux pour faire les travaux de la maison et m'occuper d'eux. C'est pourquoi je vis actuellement avec mes grands-parents. Je suis contente de m'occuper d'eux mais je ne peux rien faire d'autre ». (O.R,13 ans, Ouagadougou)

3.4. Occupations des EDI en situation de rue

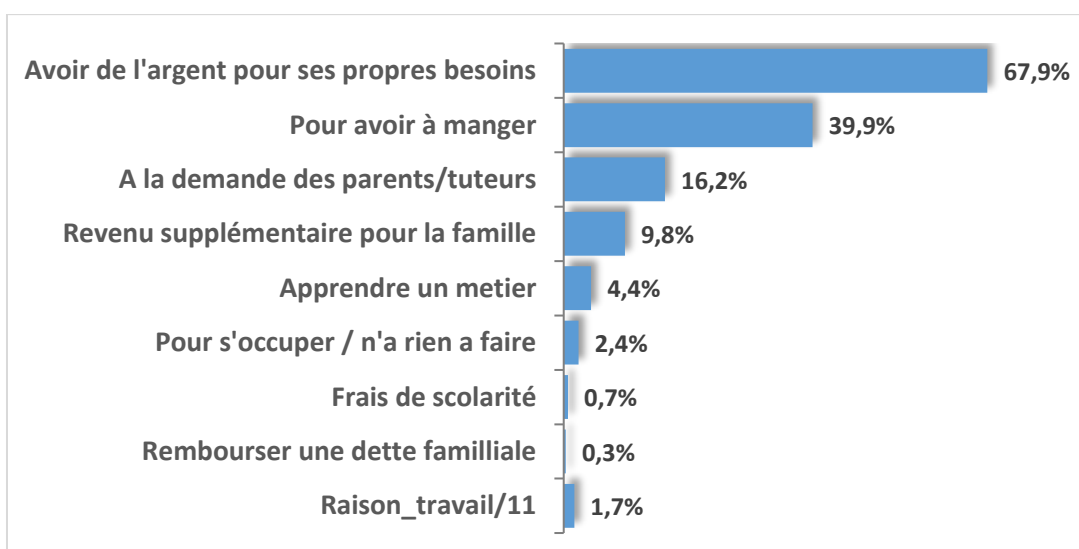
Le phénomène des EDI dans les rues est le résultat d'une combinaison de facteurs structurels, économiques, sociaux et sécuritaires qui compromettent le bien-être et la sécurité des enfants touchés par les conflits et les déplacements internes. Selon les données collectées, les 3/4 des EDI en situation de rue ont comme principale occupation la mendicité (76%). Cette proportion est de 82,8% pour les garçons et 62,2% pour les filles. Le quart restant des EDI enquêtés exercent couramment des petits métiers comme le commerce/colportage (vente de produits dans la rue...), les travaux manuels (cireur de chaussure, mécanique, menuiserie, vente de produits artisanaux ...), la collecte de matériaux recyclables (batterie, plastique, le carton ou le métal...) et les travaux domestiques (lavage de voitures, le nettoyage des maisons ...).

**Graphique 4** : Répartition des EDI en situation de rue selon l'occupation

Source : Données d'enquête, mai 2024.

3.5. Raisons de la présence des EDI dans la rue

La première raison de la fréquentation de la rue par les EDI est incontestablement liée à la question de survie. En effet, 67,9% des EDI enquêtés, c'est-à-dire plus de deux EDI sur trois, déclarent être dans la rue pour subvenir à leurs propres besoins et 39,9% d'entre eux affirment être dans la rue dans l'espoir d'avoir à manger. Les autres raisons principales citées sont essentiellement : à la demande des parents/ tuteurs (16,2%) et avoir de revenus supplémentaires pour la famille (9,8%).

Graphique 5 : Raisons de la présence des EDI dans la rue

Source : Données d'enquête, mai 2024.

Cette préoccupation des EDI à savoir subvenir à leurs besoins élémentaires est confirmée par cette enquête :

« Quand on est arrivé nouvellement, je travaillais comme aide-ménagère dans une famille pour subvenir à mes besoins. J'y ai fait quatre mois et je n'ai pas été payé. J'ai quitté là-bas pour aller ailleurs, j'y ai fait trois toujours sans être payé. Depuis lors ma mère a dit de quitter et de venir l'aider à la maison. Mais depuis quelques jours je me promène pour laver les habits dans les domiciles » (S.O, 15 ans, Bobo Dioulasso)

3.6. Les conditions de vie des EDI en situation de rue

Les nouvelles conditions dans lesquelles les enfants déplacés internes sont obligés de vivre ne sont pas faciles pour eux comme le témoignent cette mère de famille qui a fui le village de Lampa avec ses enfants pour se retrouver à Bobo Dioulasso :

« L'autre jour, nous avons pleuré. Notre petit enfant est sorti pour aller chercher des morceaux de fer afin de vendre. Il se faisait tard la nuit et il ne revenait pas. Nous sommes sortis pour aller le chercher. Mais comme nous sommes des étrangers, nous ne connaissons pas la ville, nous ne connaissons personne. Avant la dernière prière, il est revenu. Mes petits enfants se promènent pour ramasser les sachets et les morceaux de fer pour aller vendre. Je pars en brousse pour cueillir les feuilles de médicament du palu pour aller vendre au marché et payer de la nourriture pour venir préparer et manger avec les enfants. » (Aidara, 55 ans, Bobo Dioulasso).

Les EDI en situation de rue expriment des besoins spécifiques liés à leur nouveau statut. Nouveau statut parce que qu'avant de fuir les attaques terroristes, certains étaient des élèves, d'autres en activités avec leurs parents. Les EDI rencontrent des difficultés pour se loger, se nourrir et se vêtir convenablement. C'est ce qui ressort des entretiens à travers les propos suivants :

« Actuellement, j'ai besoin de logement acceptable. Nous dormons à même le sol, mes frères et moi. Nous n'avons pas assez de nattes ni de couverture pour se couvrir. Il n'y a pas assez de place pour tout le monde. Mon père reste toujours dehors aux claires de lune. Quand il pleut, l'eau rentre dans la maison, on ne peut plus dormir, il faut attendre la fin de la pluie pour nettoyer, avant de pouvoir se coucher. Ensuite, la nourriture, nous mangeons mais on n'est jamais rassasié. On calme juste notre faim



pour pouvoir sortir. Mon troisième besoin c'est l'école, la formation. J'ai besoin aussi de formation parce que je veux apprendre la mécanique et travailler au plus vite pour aider mes parents. J'ai besoin aussi d'être pris en charge par le dispensaire quand je suis malade » (K.S, 14 ans, Ouagadougou).

Cette mère de famille ajoute : « En cas de maladie, ce sont les feuilles que nous bouillons pour leur donner à boire et on les lave également avec ça. Certains disent de les amener à l'hôpital. Mais, même pas un seul jour je les ai amenés à l'hôpital car nous n'avons pas d'argent. Si un enfant est malade » (Alima, 44 ans, Bobo Dioulasso)

Conclusion

Cette recherche a permis d'analyser la situation des enfants déplacés internes (EDI) qui fréquentent les rues de Ouagadougou et Bobo Dioulasso à cause du terrorisme qui les a obligés à fuir leurs localités. La problématique des enfants de la rue n'est pas nouvelle mais les conséquences négatives du terrorisme, notamment les déplacements forcés des populations dans les centres urbains, ont donné un nouveau visage au phénomène. L'étude a aidé à découvrir l'univers de ces enfants, en majorité de sexe masculin, et de comprendre les réalités urbaines auxquelles ils sont confrontés. Un grand nombre d'entre eux vivent dans des conditions très précaires. Les besoins de ces EDI en alimentation, en santé, en logement, en éducation et formation... ne sont pas satisfaits. Ce qui explique que trois quarts des enfants enquêtés s'adonnent à la mendicité pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Les conditions de vie difficiles des enfants déplacés internes en situation de rue dans les deux plus grandes villes nécessitent des actions fortes de la part des gouvernants pour répondre de façon durable à leurs préoccupations. Cela est d'autant plus important que la durée de fréquentation de la rue par les EDI varie entre 1 et 2 ans et concerne plus de la moitié des enfants (56,8%), traduisant ainsi une augmentation de leur nombre dans la rue.

Références bibliographiques

- Agier Michel, 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris, Flammarion, 363p.
- Alvaro Pires, 1997 « Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique », in *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin, pp. 113-169.

- Audet Gosselin Louis, 2008, Le projet Zaca et ses suites (Ouagadougou, Burkina Faso, 2001 à nos jours) : Marginalisation, résistances et reconfigurations de l'islam ouagalais, Mémoire de maîtrise d'histoire Université Laval, Québec.
- Bardelli Nora, 2018, « Entre témoignage et biométrie : la production du « réfugié » au Burkina Faso », *Politique africaine*, 2018/4, n° 152, pp. 121-140.
- FERRÉOL Gilles (sous la dir. de), 2014, *Risque et vulnérabilité*, Bruxelles, EME
- HONNETH Axel, 2000, *La Lutte pour la reconnaissance*, trad. fr., Cerf.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, « Hommes et sociétés ».
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1995, « La politique du terrain », *Enquête*, 1, pp. 71-109.
- LUCCHINI Ricardo, 1993. *Enfant de la rue : identité, sociabilité, drogue*, Genève, Droz
- MAIGA A. & WANGRE N. J. (2008) *Enfants de la rue en Afrique. Le cas du Burkina Faso*. Paris, L'Harmattan, 218 p
- UNHCR, 1998 « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays », en ligne : www.unhcr.org